

Il demanda le motif de tout ce vacarme.

Les zouaves exposèrent leurs griefs ; les chasseurs d'Afrique soutinrent la prétention de ne livrer le Mauro qu'après enquête.

L'officier fut de cet avis et donna raison à Nicolas Sautereau. L'officier parlait arabe :

— Comment te nommes-tu ? demanda-t-il au Maure.

— Ali-Baboum.

— Ta profession ?

— Marchand d'étoffes.

— Est-ce toi qui as tiré sur les soldats français ?

— Non. Je prends Allah à témoin.

— Peux-tu le prouver ?

Le Mauro hésita et regarda Nicolas Sautereau.

— Parle, répéta l'officier, peux-tu prouver que tu n'as pas fait feu sur les soldats ?

— Je le prouverai, répondit le Maure, si tu as confiance dans cet homme.

Et il montrait Nicolas.

La présence de l'officier avait calmé tous les soldats ; on ne poussait plus des cris de mort contre le vieillard, et les zouaves ne songeaient plus à en venir aux mains avec les chasseurs d'Afrique. L'officier était, du reste, un lieutenant de zouaves, et cette particularité n'avait pas peu contribué à rétablir l'ordre parmi les hommes de son régiment.

— Voyons, reprit l'officier, s'adressant au Maure, quelle preuve peux-tu nous donner de ton innocence ?

Le Maure hésitait encore et continuait à regarder le chasseur Nicolas, comme si cet homme eût été son unique chance de salut.

Mais enfin il dit à l'officier :

— Si l'homme que voilà et qui m'a protégé veut me suivre dans ma maison, je lui prouverai que je suis innocent.

— Pourquoi cet homme plutôt qu'un autre ? demanda l'officier.

— Parce que j'ai confiance en lui.

— Plus qu'en moi ? fit le lieutenant.

— Oui, dit simplement le Maure.

Le lieutenant était un homme doux et instruit ; il ne se fâcha point. Seulement il fit cette observation :

— Cet homme ne sait pas ta langue, comment pourras-tu te faire comprendre ?

— Là parole est souvent inutile, répondit le Maure.

L'aventure était piquante. Le lieutenant traduisit à Nicolas les singulières conditions du vieillard.

— Je ferai ce que vous voudrez, mon lieutenant, dit-il.

— Eh bien ! va, dit le lieutenant.

Mais comme Nicolas s'apprêtait à suivre le Maure, un zouave lui dit :

— Prends garde, camarade, le vieux bandit est capable de t'emmener dans sa maison pour t'y assassiner.

Nicolas haussa les épaules et se contenta de frapper de la main sur la poignée de son sabre.

L'officier avait manifesté sa volonté, il fallait obéir. On laissa sortir du cabaret le Maure et Nicolas Sautereau.

Mais l'officier dit à celui-ci :

— Pour un arabe, c'est pain béni de tromper un Français, si cet homme ne t'en prouve pas, jusqu'à l'évidence, qu'il n'a pas tiré sur nous, tu le ramèneras et je le ferai fusiller sur l'heure. Au lendemain de la prise d'une ville, il nous faut de ces terribles exemples.

Le Maure marchait le premier ; mais Nicolas lui emboîtait

le pas de manière à ce que toute tentative d'évasion de sa part fût impossible.

Quelques zouaves et quelques chasseurs, piqués par la curiosité, suivaient à distance.

Le Maure parcourut un dédale de petites rues sales, tortueuses, et dans lesquelles le soleil pénétrait à grand-peine. Puis il s'arrêta devant une pauvre maison à un seul étage et dont la porte était demeurée ouverte lorsqu'il avait pris la fuite.

Un des zouaves cria à Nicolas :

— Oui, oui, c'est bien là !

Nicolas entra ; le Maure s'effaca pour le laisser passer ; puis il ferma la porte.

Alors le jeune soldat se trouva dans une sorte de cour comme en possèdent presque toutes les maisons mauresques, au milieu de laquelle était une petite fontaine qui laissait échapper un filet d'eau.

Le Maure alla vers le bassin de cette fontaine, y trempa ses mains et fit ses ablutions. Puis il regarda Nicolas, leva sa main droite vers le ciel et sembla lui dire :

— Dieu seul nous voit !

Nicolas fit un signe d'intelligence.

Alors le Maure se livra à une pantomime singulière. Il alla toucher une porte qui se trouvait à l'extrémité de la cour et fit comprendre au soldat que cette porte était inviolable, que jamais un homme, lui excepté, n'en devait franchir le seuil.

Et pour donner plus de force à sa pantomime il ouvrit une autre porte et sembla dire au soldat :

— Ceci est l'accès libre à tous. Tu peux entrer là, gravir cet escalier, visiter toute la maison, si bon te semble.

Nicolas, qui n'était plus le petit Solognot plein de simplesse, avait parfaitement compris au plutôt cru comprendre. La porte inviolable était celle du harem, de l'habitation mystérieuse où le vieillard cachait ses femmes.

Le Maure l'entraîna à l'intérieur de la maison ; elle était fort simple et d'aspect presque misérable.

Une vieille négresse encapuchonnée fut le seul être humain que Nicolas et lui y rencontrèrent.

La négresse, en revoyant son maître, donna tous les signes d'une joie satisfaite ; elle se prosterna devant lui, toucha plusieurs fois le sol avec son front et finit par lui baiser les mains avec transport.

Le vieillard, en recevant ces marques d'affection et de soumission, semblait oublier pourquoi Nicolas l'avait accompagné.

Alors celui-ci le lui rappela.

Il fit le geste de mettre un fusil à l'épaule.

— Oui, oui, fit le vieillard d'un signe de tête, tu vas voir.

Il y avait dans une salle où ils venaient de s'arrêter un large yatagan qui pendait au mur.

Le Maure le prit et prononça un nom : Ben-Aïssah !

Ben-Aïssah était le Salifat ou premier ministre du bey de Constantine, Achmet.

Alors le Maure fit le simulacre de couper une tête, puis deux, puis trois et cela jusqu'à six. Et sa mimique fut si expressive et si claire que Nicolas comprit que le Maure avait jadis six enfants, et que le terrible kalifat leur avait fait trancher la tête à tous.

Et comme Nicolas faisait un geste d'horreur, le Maure lui fit comprendre que le kalifat n'avait agi ainsi que dans l'espoir de lui extorquer un trésor considérable.

Le chasseur d'Afrique jeta alors un regard étonné sur les lieux qui l'entouraient.